Mettons-nous au ver !

Petit guide du compost à la maison

programme Boréal
Hainaut - Ostrevent - Cambrésis

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est **un processus naturel** qui permet aux déchets organiques de la cuisine et du jardin de se décomposer avec l'aide de micro-organismes, champignons et d'animaux de sol. Ces déchets sont transformés en **un engrais 100% naturel et d'excellente qualité : le compost**

Ce que je peux composter

Les déchets verts

- Épluchures de légumes et de fruits
- Tontes de gazon, mauvaises herbes
- Feuilles vertes
- Restes de récolte du potager
- Marcs de café, sachets de thé
- Restes de repas et de pain en petites quantités, ...

Les déchets bruns

- Feuilles mortes et fleurs fanées
- Branchages broyés
- Essuie-tout et mouchoirs en papier
- Cartons bruns découpés en morceaux (salis mais non souillés par des produits polluants)
- Papier journal
- Copeaux, paille, foin
- Litières d'animaux herbivores
- Coquilles de noix concassées

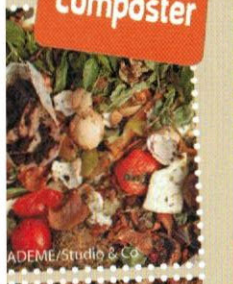

Ce que je peux composter avec précaution

- Restes de viandes et de poissons (en petits morceaux au centre du tas)
- Plantes montées en graines (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes)
- Plantes malades
- Cendres de bois

Ce que je ne peux pas composter

- Matières synthétiques (nylon, etc.)
- Plastiques, métaux, verre
- Cendres de charbon
- Magazines
- Litière pour chat
- Contenu de sacs d'aspirateur
- Bois traités ou vernis

Le saviez-vous ?

Les déchets organiques et/ou végétaux représentent en moyenne **30%** du poids d'une poubelle domestique !

Astuces

- Disposez quelques centimètres de paille ou de carton épais à la surface : ils protègeront votre compost du dessèchement ou d'un excès d'humidité.
- Mélangez au fur et à mesure des apports.
- Évitez les déchets trop gros : plus ils sont fins, plus ils se décomposent rapidement.
- Si vous compostez en hiver, soyez patient : le démarrage est plus lent.

Les plus du compostage !

- Un « engrais » parfait pour les plantes fleuries, les pelouses et les potagers.
- Moins de déchets dans votre poubelle
- Plus de confort à domicile et moins de déplacements à la déchèterie.

Les 3 règles d'or du compost

1. Je mélange les matières

Pour réussir votre compost, mélangez les déchets de catégories opposées : les déchets verts avec les déchets bruns, les matières humides (gazon, déchets de cuisine...) avec les matières sèches (papier, branches...) et les déchets grossiers avec les plus fins.

Bien composter, c'est avant tout l'art de savoir bien mélanger ! Moitié déchets verts, moitié déchets bruns.

2. J'aère régulièrement

Sans air, les déchets fermentent et des odeurs désagréables apparaissent. Mélangez régulièrement le compost pour bien l'aérer.

Garanti sans mauvaises odeurs !

3. Je surveille son humidité

Après quelques mois, vérifiez la bonne teneur en eau de votre compost. Prenez une poignée de matière et pressez-la.

Si l'eau coule en abondance, votre compost est trop humide : incorporez des déchets secs.

Si l'eau ne coule pas, votre compost est trop sec : arrosez-le.

Si quelques gouttes perlent au travers de vos doigts, vous avez atteint l'humidité idéale !

Quand utiliser mon compost ?

Après 6 à 9 mois, le compost est mûr. Il est devenu un engrais idéal pour toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur: pelouses, arbres et arbustes, potager, plantes vivaces, haies, semis, etc.

Le compost enrichit le sol, améliore sa structure et sa teneur en eau, tout en atténuant l'érosion par l'eau et le vent.

Comment doser mon compost ?

Au jardin d'agrément :
½ seau de 15l / m²

En jardinière :
- 1/3 de compost,
- 1/3 de terre,
- 1/3 de sable

Au potager :
1 seau de 15l / m²

Sur gazon :
à la volée

Où faire mon compost ?

Pour les petits jardins (- de 1000 m²) : le composteur

J'achète un composteur

Choisissez-le en fonction de la taille de votre jardin, en moyenne :

- **moins de 400 litres** pour une surface de moins de 300 m²
- **plus de 400 litres** (ou plusieurs petits) pour une surface de 300 à 1000 m²

Je fabrique mon bac à compost

Vous pouvez très bien réaliser vous-même votre bac à compost ! Il peut être en bois (palettes, planches, rondins…) ou même en briques ou parpaings (à condition de laisser des interstices de 1 ou 2 cm pour laisser passer l'air).

Astuces

Installez votre composteur de préférence dans un endroit semi ombragé, à l'abri du vent et à même la terre ou sur des dalles espacées de 2 cm. Faites en sorte qu'il soit facilement accessible pour retourner régulièrement et récolter votre compost.

Pour les grands jardins (+ de 1000 m²) : le tas

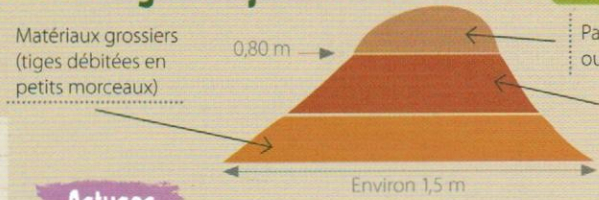

Cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,8 m à 1,5 m en moyenne).

Astuces

Après 2 mois, retournez-le dans la longueur en l'avançant de 60 cm. Installez votre tas de préférence à l'ombre, à l'abri du vent et à même la terre. Le compost peut être utilisé après 6 mois à un an, tel quel ou tamisé.

Vous ne possédez pas de jardin ? Qu'à cela ne tienne, les plaisirs de fabriquer du compost sont aussi à votre portée ! Semblable au compostage traditionnel, **le vermicompostage** vous permet d'obtenir un engrais naturel à partir de vos déchets organiques de cuisine.

Pour aller plus loin

Vous avez un projet (animation, atelier…) sur le compostage ou le vermicompostage ?
Vous souhaitez connaître les dates de réunions d'information sur le compostage ?
Vous inscrire à une formation de « guide composteur » ?

Contactez Frédéric Bernard, chargé de mission compostage du Programme Boréal, au 03 27 43 92 93 ou par mail **frederic.bernard@programme-boreal.org** Site internet du programme : **www.programme-boreal.org**

Conception-Rédaction : Grands Ensemble - Les Grillons de Couleur - Parallèle - Édition juin 20